



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 2 JUILLET 2020**

Date de la convocation :
26 Juin 2020

Date d'affichage :
26 Juin 2020

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 26
Procuration : 1

A la majorité :
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

L'an deux mille vingt, le deux juillet à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : M. Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE, Mrs Romain DRUMÉZ, Joël BIGOURD, Alain COURAULT, Mme Jacqueline LACHERAY, Mmes Marie-Claire DEBERT, Sylvie DEBOVE, Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mrs Philippe CARON, Joël OUVRY, Bruno LOTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Grégory CLAUSEN, M. Michael HONORE, Mmes Angélique WASIL, Cindy QUESTE, Perrine FRUCHART, Mrs Jimmy DELESTIENNE, Ludovic DECOCQ.

Excusé : M. Bertrand NAGLIK.

Absent : M. Serge HERMANT.

Excusée ayant donné procuration : Mme Sophie PASSERIEUX pouvoir à M. Romain DRUMÉZ.

Secrétaire : M. Jimmy DELESTIENNE.

Objet : Désignation du représentant à la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais

Suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de procéder à la nomination d'un nouveau représentant titulaire et d'un représentant suppléant à de la Fédération Départementale de l'Energie du Pas de Calais.

LE CONSEIL MUNICIPAL :


Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Désigne Monsieur Jean-Pierre Coquelle, délégué titulaire à de la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais.

Désigne Madame Catherine Bécart, déléguée suppléante à de la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire
Laurent Poissant

Sous-Préfecture
de LENS
2020
LE

« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture
le 1. 0. JUIL. 2020

Publiée et Notifiée le
..... 1. 5. JUIL. 2020

Le Maire,

Laurent Poissant

